



28-30 novembre 2025 **Kuala Lumpur, Malaisie**  
**Conférence sur l'intelligence artificielle**

Le rôle du parlement dans l'élaboration  
d'une IA responsable

#ResponsibleAI



**Le rôle du parlement dans l'élaboration d'une IA responsable**  
28-30 novembre 2025 | Kuala Lumpur (Malaisie)

**Calendrier de la conférence**

| Horaire  | Intitulé de la séance  | Salle | Volet                          |
|--|--|-------|--------------------------------|
| <b>Vendredi 28 novembre 2025</b>   |  |       |                                |
| 13 h 00-14 h 30 : Enregistrement   |  |       |                                |
| 14 h 00-14 h 30 : Rafrâichissements  |  |       |                                |
| 15 h 00-15 h 30  | <b>Cérémonie d'ouverture</b>   | 7A    | Plénière                       |
| 15 h 30-16 h 30  | <b>Les fondamentaux de l'IA</b>  | 7A    | Plénière                       |
| 16 h 30-17 h 00 : Rafrâichissements  |  |       |                                |
| 17 h 00-18 h 30  | <b>Le futur des parlements</b>   | 7A    | Plénière                       |
| 18 h 30 : Départ des bus depuis le Centre des congrès de Kuala Lumpur (KLCC) vers le Parlement de Malaisie |  |       |                                |
| 20 h 00 : Dîner officiel donné au Parlement par le Président du Sénat                                      |  |       |                                |
| 21 h 30 : Départ des bus depuis le Parlement vers le KLCC  |  |       |                                |
| <b>Samedi 29 novembre 2025</b>   |  |       |                                |
| 9 h 30 - 13 h 00   | <b>S'orienter dans les méandres de la transformation de la société à l'ère de l'IA</b> | 7A    | Les politiques en matière d'IA |
|  | <b>Renforcer les capacités nationales</b>  | 7B    | Les politiques en matière d'IA |
|  | <b>Le virage de l'adoption de l'IA dans les parlements</b>                             | 7C    | L'IA dans les parlements       |
| 13 h 00-14 h 30 : Déjeuner   |  |       |                                |
| 14 h 30-18 h 00  | <b>Fonction législative et fonction de contrôle</b>                                    | 7A    | Les politiques en matière d'IA |

| Horaire                          | Intitulé de la séance   | Salle | Volet                          |
|----------------------------------|---|-------|--------------------------------|
|                                  | <b>Genre et IA</b>  | 7B    | Les politiques en matière d'IA |
|                                  | <b>Éléments constitutifs de l'IA dans les parlements</b>                    | 7C    | L'IA dans les parlements       |
| <b>Dimanche 30 novembre 2025</b> |   |       |                                |
| 9 h 30-13 h 00                   | <b>Coopération internationale</b>   | 7A    | Les politiques en matière d'IA |
|                                  | <b>Donner aux parlements les moyens dont ils ont besoin à l'ère de l'IA</b> | 7B    | L'IA dans les parlements       |
|                                  | <b>"Anticonférence"</b>   | 7C    |                                |
| 13 h 00-14 h 30 : Déjeuner       |   |       |                                |
| 14 h 30-17 h 00                  | <b>Priorités de l'action parlementaire pour élaborer une IA responsable</b> | 7A    | Plénière                       |
| 17 h 00-17 h 30                  | <b>Cérémonie de clôture</b>   | 7A    | Plénière                       |

## Notes sur la structure et le format de la conférence

Les séances plénières se tiendront les après-midis des 28 et 30 novembre.

À tous les autres moments, trois séances de travail se dérouleront en parallèle. Les participants sont libres de choisir les séances auxquelles ils souhaitent prendre part. Les séances de travail comprendront des travaux de groupe, des exercices de résolution de problèmes réalisés en collaboration et des ateliers.

Les ateliers porteront sur deux volets :

- **Volet 1 – Les politiques en matière d'IA** : ce volet sera axé sur les enjeux en matière de législation et de contrôle de l'intelligence artificielle (IA). L'accent sera mis sur la transposition des principes éthiques en lois applicables, ainsi que sur l'analyse du paysage géopolitique de l'IA et la nécessité d'adapter les approches aux contextes locaux et régionaux.
- **Volet 2 – L'IA dans les parlements** : ce volet sera consacré à la mise en œuvre concrète et à la gouvernance de l'IA dans les travaux parlementaires, en examinant comment les stratégies et outils basés sur l'IA peuvent améliorer les processus, accroître l'efficacité des parlements et renforcer les institutions démocratiques.

Un service d'interprétation en anglais, arabe, espagnol et français sera assuré pendant toutes les séances plénières et tous les ateliers.

L'"anticonférence" du matin du 30 novembre est un espace de rencontre où les participants peuvent se réunir en petits groupes pour discuter de sujets d'intérêt commun. La liste des thèmes de l'anticonférence sera arrêtée au cours de la conférence. Aucun service d'interprétation ne sera proposé pendant la séance de l'anticonférence.

## Programme détaillé

Pour chaque séance, le programme détaillé indique le jour, l'heure, le volet (politiques en matière d'IA ou l'IA dans les parlements) et la salle, ainsi que les objectifs, le contexte, la description et l'organisation de la séance.

### Cérémonie d'ouverture

Vendredi 28 novembre, 15 h 00-15 h 30  
Séance plénière, salle 7A

Des représentants de haut niveau des organisateurs de la conférence accueilleront les participants et présenteront les attentes liées à la conférence. Les organisateurs présenteront la structure et le format de la conférence, en exposant les différentes façons dont les délégués peuvent y participer.

Présidence : Mme Noraini binti Ahmad, membre de la Chambre des représentants (Malaisie)

Intervenants :

- M. Martin Chungong, Secrétaire général de Union interparlementaire
- M. Christopher Kalila, parlementaire à l'Assemblée nationale de Zambie, Président de l'Association parlementaire du Commonwealth
- M. Edward Vrkic, Représentant résident en Malaisie, Programme des Nations Unies pour le développement
- M. Johari Abdul, Président de la Chambre des représentants de Malaisie

Présentation de la structure et du format de la conférence

### Les fondamentaux de l'IA

Vendredi 28 novembre, 15 h 30-16 h 30  
Séance plénière, salle 7A

#### Objectifs de la séance

- Engager la discussion sur le concept d'IA responsable et sur les possibilités d'action.

#### Contexte

Le monde traverse une profonde transformation technologique portée par l'IA. La vitesse et l'ampleur sans précédent du développement de l'IA présentent une double réalité : d'une part, des opportunités immenses pour accélérer le progrès humain, et d'autre part, des risques importants pour les droits fondamentaux, les processus démocratiques et la stabilité mondiale.

#### Description

Un exposé liminaire présentera les enjeux et invitera les participants à réfléchir aux moyens d'action parlementaire pour élaborer une IA responsable.

#### Organisation

- Propos liminaires
- Exposé : "Les fondamentaux de l'IA"
- Débat

## Le futur des parlements

Vendredi 28 novembre, 17 h 00-18 h 30  
Séance plénière, salle 7A

### Objectifs de la séance

- Examiner une série de scénarios pour l'avenir des parlements à l'ère de l'IA.
- Inviter les participants à déterminer ce qu'ils souhaitent – et ne souhaitent pas – pour les parlements dans l'avenir.
- Encourager les participants à réfléchir à leur propre situation et aux mesures qu'ils pourraient avoir à prendre pour façonner cet avenir.

### Contexte

Que signifiera l'IA pour le fonctionnement des parlements ? Nous sommes aujourd'hui au tout début d'un changement. Nul ne peut savoir avec certitude où celui-ci nous mènera. Ce constat vaut également pour les parlements eux-mêmes.

Les parlements commencent à utiliser l'IA pour travailler plus efficacement, par exemple pour créer et publier les comptes rendus des débats parlementaires plus rapidement qu'auparavant. Certains parlementaires commencent à utiliser l'IA pour les aider dans leur travail, par exemple pour résumer les vastes volumes d'informations qu'ils doivent traiter ou pour faciliter la communication avec leurs électeurs. Compte tenu de l'évolution rapide de l'IA et des perspectives de transformation de la société en découlant, quels scénarios peut-on envisager quant à ses effets sur les travaux parlementaires à l'avenir ?

### Description

Au moyen d'une table ronde animée suivie d'un débat en séance plénière, les participants examineront des questions telles que :

- L'IA finira-t-elle par renforcer le rôle du parlement ou au contraire par l'affaiblir ?
- Quels sont les principes fondamentaux que les parlements souhaitent préserver ?
- À quoi les parlements doivent-ils réfléchir pour se préparer à cet avenir ?
- Quels sont les garde-fous nécessaires pour garantir le bon fonctionnement des parlements ?

### Organisation

- Présentation du document [L'IA et l'avenir des parlements : cinq scénarios pour 2040](#)
- Réunion-débat autour des axes de réflexion suivants :
  - Quels scénarios paraissent les plus plausibles ?
  - Dans quelle mesure les parlements devraient-ils faire confiance aux systèmes d'IA pour exercer leurs fonctions essentielles – représentation, législation et contrôle – et quelles limites faut-il instaurer, le cas échéant, pour préserver la légitimité démocratique ?
  - Face à l'évolution rapide des technologies et à l'imprévisibilité des attitudes sociales, quels principes devraient guider les responsables parlementaires et les citoyens dans leur choix entre une intégration ambitieuse de l'IA et une approche de retenue délibérée ?
  - Dans un monde où les parlements disposent de capacités inégales en matière d'IA, comment préserver les normes démocratiques à l'échelle mondiale ? Ou bien l'avenir sera-t-il inévitablement plus fragmenté, certaines sociétés bénéficiant d'une gouvernance radicalement meilleure que d'autres ?
  - Que doivent faire les parlements pour se préparer à l'avenir ?
- Débat

## S'orienter dans les méandres de la transformation de la société à l'ère de l'IA

Samedi 29 novembre, 9 h 30-13 h 00  
Volet 1 : Les politiques en matière d'IA, salle 7A

### Objectifs de la séance

- Examiner les transformations induites par l'IA au sein des sociétés et situer l'IA dans le contexte plus large de la transformation sociétale.
- Déterminer comment les parlements peuvent anticiper les changements induits par l'IA et y répondre grâce à des approches de gouvernance inclusives, fondées sur les droits et tournées vers l'avenir.
- Examiner le rôle des parlements dans l'intégration des droits de l'homme, de l'équité et de la durabilité dans les cadres de gouvernance de l'IA, en alignant les politiques nationales sur les engagements mondiaux tels que le Pacte numérique mondial des Nations Unies et les objectifs de développement durable (ODD).
- Contribuer à l'élaboration d'un ensemble de mesures et de recommandations parlementaires visant à nourrir le document final de la conférence ainsi que les futures coopérations interparlementaires sur l'IA responsable.

### Contexte

L'IA transforme rapidement la façon dont les individus apprennent, travaillent, accèdent aux services et participent à la vie publique. Les données mondiales mettent en évidence trois dynamiques transversales que les parlements doivent anticiper :

- Une exposition inégale aux impacts de l'IA sur le marché du travail et à ses effets différenciés selon le genre dans les tâches routinières.
- Des écarts persistants en matière de connectivité, susceptibles d'accroître les inégalités et d'exclure des populations des services publics numériques.
- Une gouvernance en mutation rapide, marquée par de nouvelles références internationales pour une IA respectueuse des droits et des infrastructures publiques numériques.

### Description

Les participants à cette séance examineront comment l'IA accélère les profondes transformations de la société et ce que cela signifie pour le rôle des parlements. L'IA influence la manière dont les citoyens accèdent à l'information, interagissent avec les institutions et participent à la vie publique. Elle réorganise également le marché du travail, l'accès à l'éducation et les systèmes de protection sociale. Faute d'être prises en considération, ces évolutions risquent d'aggraver les inégalités, d'éroder la confiance et de laisser de nombreuses personnes de côté.

Dans le cadre d'une réunion-débat et de travaux de groupe, les participants examineront comment l'action parlementaire peut aider les sociétés à s'adapter à cette nouvelle réalité, à savoir aligner l'innovation dans le domaine de l'IA sur les ODD, mettre en place des garde-fous pour protéger les droits et favoriser la tenue de débats publics sur les limites de l'éthique, l'évolution du marché du travail et les infrastructures publiques numériques. Les participants à cette séance accorderont une large place aux méthodes à suivre pour intégrer les valeurs sociétales dans les politiques en matière d'IA et réfléchiront à la façon dont la fonction de contrôle et la fonction législative peuvent orienter la transformation qui débouchera sur la résilience, l'équité et le respect des droits de l'homme.

### Organisation

#### 9 h 30-11 h 00 : Transformation sociétale et préparation institutionnelle

- Sondage : "Quel changement induit par l'IA vous inquiète ou vous enthousiasme sur le plan

sociétal ?"

- Réunion-débat autour des axes de réflexion suivants :
  - Quelles sont les transformations les plus marquantes opérées aujourd'hui par l'IA au niveau sociétal – dans le travail, les services et la vie publique – et lesquelles les parlements devraient-ils traiter en priorité ?
  - Comment les parlements peuvent-ils veiller à ce que les évolutions induites par l'IA ne creusent pas davantage les disparités – écarts entre les sexes, entre zones urbaines et rurales ou en matière de connectivité – mais contribuent au contraire à promouvoir l'équité et l'inclusion ?
  - Alors que les infrastructures publiques numériques et les outils basés sur l'IA occupent une place croissante dans la gouvernance, quels garde-fous et mécanismes de reddition de comptes les parlements doivent-ils instaurer pour protéger les droits et renforcer la confiance ?
  - Quelles mesures les parlements devraient-ils prendre à l'avenir pour aider les sociétés à faire face aux mutations induites par l'IA tout en respectant les droits de l'homme et les ODD ?

11 h 00-11 h 15 : Pause-café

### **11 h 15-13 h 00 : Bâtir ensemble les futurs possibles**

- Travail de groupe : chaque groupe travaille sur un facteur thématique de transformation sociétale (par exemple, impact de l'IA sur le marché du travail, les écosystèmes informationnels, la protection sociale ou les infrastructures publiques numériques).
  - Étape 1 : recenser les effets directs et indirects. Objectif : mettre en évidence comment les changements induits par l'IA se répercutent sur la société et influent sur les travaux des parlements.
  - Étape 2 : élaborer des scénarios positifs et négatifs. Objectif : élargir la réflexion sur les futurs possibles selon les mesures prises ou non.
  - Étape 3 : possibilités d'action pour les parlements. Objectif : définir des rôles concrets pour les parlements afin d'orienter l'action vers un scénario positif.
- Discussion sur les résultats, réflexions et conclusions

## Renforcer les capacités nationales

Samedi 29 novembre, 9 h 30-13 h 00  
Volet 1 : Les politiques en matière d'IA, salle 7B

### Objectifs de la séance

- Analyser les facteurs de la croissance exponentielle de l'IA (données, algorithmes et puissance de calcul) qui nécessitent des mesures législatives et une gouvernance immédiates.
- Acquérir des compétences techniques dans le domaine du langage technique des grands modèles de langage et être capable de relier des notions complexes aux principaux risques de sécurité.
- Évaluer les cadres de gouvernance de l'IA disponibles aux niveaux mondial et régional et appliquer les bonnes pratiques aux contextes nationaux en matière de politiques et de législation.
- Repérer et contrer les atteintes graves liées à l'IA qui touchent les citoyens – notamment les biais, la désinformation et la manipulation directe – dans le cadre d'un exercice pratique de "débridage".

### Contexte

L'IA se développe tellement rapidement que nombre de gouvernements peinent à suivre son évolution. Faute de disposer des compétences techniques et des ressources adéquates, les politiques risquent d'être dépassées, ce qui mènera à des décisions insuffisamment éclairées, incapables d'empêcher les préjudices ou de tirer parti des nouvelles opportunités. Pour éviter cela, les pays doivent renforcer leurs capacités nationales de base : garantir un accès sûr et fiable aux outils d'IA, adopter de bonnes pratiques de gestion des données, disposer de personnes possédant les compétences techniques appropriées et investir à long terme dans le développement des compétences.

Si les pays ne mettent pas en place ces piliers essentiels, la fracture mondiale en matière d'IA ne fera que se creuser. Seul un petit nombre de pays avancés en retirera les principaux avantages, tandis que les autres seront exposés à des risques accrus – des biais algorithmiques aux problèmes de sécurité nationale – parce qu'ils dépendent de systèmes d'IA contrôlés par des puissances étrangères.

### Description

Cette séance a pour objectif de préparer les parlementaires et le personnel parlementaire à mieux renforcer la capacité de leur pays à entrer dans l'ère de l'IA. Une gouvernance solide est essentielle pour assurer la résilience nationale et préserver la confiance des citoyens. Afin de faciliter la réalisation de l'objectif de renforcement des capacités nationales, cette séance organise l'acquisition des compétences essentielles en trois phases successives qui permettent aux participants d'acquérir une compréhension générale jusqu'à mettre en place des mesures législatives concrètes :

1. Développer la compréhension technique : acquérir une maîtrise des applications de l'IA et des infrastructures qui sous-tendent l'IA de pointe.
2. Assurer la sécurité et le contrôle : repérer et neutraliser les risques majeurs grâce à des exercices pratiques tels que le "débridage".
3. Mettre en œuvre des cadres politiques : évaluer les modèles de gouvernance mondiaux et mettre l'accent sur leur mise en œuvre directe au sein des contextes nationaux afin de tracer des orientations législatives claires.

### Organisation

09 h 30-11 h 00

- Mise en contexte

Le rôle du parlement dans l'élaboration d'une IA responsable  
28-30 novembre 2025 | Kuala Lumpur (Malaisie)

- Débat

11 h 00-11 h 15 : Pause-café

**11 h 15-13 h 00**

- Travail de groupe
- Discussion sur les résultats, réflexions et conclusions

## Le virage de l'adoption de l'IA dans les parlements

Samedi 29 novembre, 9 h 30-13 h 00  
Volet 2 : L'IA dans les parlements, salle 7C

### Objectifs de la séance

- Acquérir une meilleure compréhension de la diversité des trajectoires d'intégration de l'IA dans les parlements.
- Examiner les opportunités et les défis liés à l'IA au parlement, aussi bien de manière générale que pour chaque parlement pris individuellement.

### Contexte

À mesure que l'adoption de l'IA s'intensifie au sein des parlements, le besoin de comprendre à la fois les bonnes pratiques et les défis qu'elle engendre s'accroît également. Un groupe de parlements pionniers intègrent désormais l'IA pour appuyer leurs travaux et processus quotidiens, y compris le travail législatif. Ces parlements élaborent des cadres internes, des politiques et des mécanismes de contrôle qui servent de contrepoids, permettant ainsi une utilisation responsable de l'IA. Toutefois, dans d'autres parlements, le personnel et les parlementaires utilisent de manière ponctuelle des outils génériques basés sur l'IA en étant peu informés et sans véritables règles, mécanismes de contrôle et cadres de gouvernance. Les parlements ont tout intérêt à partager leurs expériences et à apprendre les uns des autres à mesure qu'ils adoptent cette nouvelle technologie.

### Description

Des études de cas illustreront comment les parlements utilisent l'IA pour apporter des solutions dans divers domaines, tels que la transcription des débats parlementaires, les processus législatifs et la participation du public. Des discussions de groupe et des échanges animés par un modérateur permettront aux participants d'examiner plus en détail la façon dont les parlements abordent l'utilisation de l'IA, d'étudier des préoccupations communes, de débattre des difficultés rencontrées et de recenser les possibilités offertes. À la fin de la séance, les participants auront une meilleure compréhension des utilisations potentielles de l'IA dans leur propre contexte.

### Organisation

#### 9 h 30-11 h 00 : Présentation des trajectoires d'adoption de l'IA au parlement

- Mise en contexte
- Travail de groupe : comment s'effectue l'adoption de l'IA dans votre parlement ?
- Exemples de parcours d'adoption de l'IA au parlement
- Table ronde/séance de questions-réponses

11 h 00-11 h 30 : Pause-café

#### 11 h 30-13 h 00 : Opportunités et défis liés à l'IA au parlement

- Mise en contexte Réflexion sur les enjeux pratiques que les parlements cherchent à résoudre
- Travail de groupe sur les opportunités et les défis pour les parlements
- Discussion sur les résultats, réflexions et conclusions

## Fonction législative et fonction de contrôle

Samedi 29 novembre, 14 h 30-18 h 00  
Volet 1 : Les politiques en matière d'IA, salle 7A

### Objectifs de la séance

- Découvrir la diversité des approches législatives utilisées par les parlements pour encadrer l'IA et observer comment différents pays adaptent les principes internationaux à leur contexte national.
- Comprendre le défi du contrôle : ce que signifie pour les parlements le fait d'examiner à la fois l'IA développée par le secteur privé et son utilisation par les pouvoirs publics, le rôle des commissions et les ressources nécessaires à un contrôle efficace.
- Présenter aux participants des mesures concrètes qu'ils pourront mettre en œuvre pour renforcer la fonction législative et le contrôle parlementaire en matière d'IA.
- Encourager les échanges entre pairs travaillant sur des questions similaires et faciliter l'accès à des ressources destinées à soutenir les actions parlementaires en matière de gouvernance de l'IA.

### Contexte

L'IA devient omniprésente dans nos sociétés. Les solutions et produits basés sur l'IA du secteur privé transforment le marché du travail et influencent massivement le comportement des consommateurs, tandis que les pouvoirs publics déploient l'IA dans des domaines qui ont une incidence directe sur la vie des populations. L'IA est désormais utilisée dans des décisions cruciales touchant la protection sociale, l'éducation, le maintien de l'ordre et les infrastructures stratégiques, autant de domaines où les erreurs et les biais peuvent se propager rapidement sans que l'on s'en aperçoive, faute de mécanismes de reddition de comptes ou de recours clairs. Les fonctions législatives et de contrôle des parlements sont donc essentielles pour encadrer l'usage de l'IA et mobiliser son potentiel au service de la croissance, tout en protégeant les droits et les valeurs démocratiques.

Les parlements ont pour mandat spécifique de traduire les principes éthiques et principes relatifs aux droits de l'homme en obligations contraignantes, de fixer des garde-fous pour les utilisations à haut risque et contrôler aussi bien l'action de l'exécutif que le comportement des marchés. La combinaison d'approches fondées sur le risque, les droits, les secteurs et la responsabilité permet aux législateurs de planifier de manière pragmatique les réformes législatives et réglementaires.

Le contrôle parlementaire est indispensable pour protéger les droits, préserver la confiance des citoyens et garantir que les choix de déploiement reposent sur les valeurs démocratiques plutôt que sur des considérations strictement techniques ou commerciales. Un contrôle parlementaire efficace est également essentiel pour garantir le respect des protections intégrées dans les cadres juridiques, telles que les obligations en matière d'évaluations d'impact, d'auditabilité, de transparence et de renforcement des autorités de supervision.

De nombreux parlements font appel à des commissions sectorielles pour examiner les effets transversaux de l'IA sur la santé, l'éducation, l'environnement, la justice, le travail et le commerce. Leur fonction de contrôle exige également des parlements qu'ils demeurent attentifs aux capacités de l'IA ainsi qu'aux dimensions géopolitiques et économiques qui façonnent son développement à l'échelle mondiale.

### Description

Cette séance sera l'occasion de présenter des informations de pointe sur le développement, le déploiement et l'impact de l'IA, ainsi que des cadres opérationnels permettant aux parlements d'exercer leurs fonctions législatives et de contrôle dans le domaine de l'IA.

La séance abordera trois questions centrales :

- Pourquoi est-il urgent de mettre en place un contrôle rigoureux de l'IA pour protéger les droits, garantir la reddition de comptes et préserver la confiance des citoyens alors que les

- systèmes d'IA se généralisent dans les services publics et les marchés ?
- Quel rôle jouent les parlements dans la mise en place de garde-fous, la traduction des principes éthiques et des droits de l'homme en règles contraignantes et le contrôle de l'action gouvernementale et du secteur privé ?
- Comment les parlements peuvent-ils exercer en pratique leur contrôle, par le biais de mesures telles que les évaluations d'impact, les obligations de transparence et d'audit, les registres publics, le renforcement du pouvoir des autorités de surveillance, les enquêtes ciblées des commissions et le suivi systématique des recommandations ?

La séance débutera par un bref exposé introductif visant à situer le contexte actuel du déploiement de l'IA, à préciser les profils de risque et à mettre en lumière les lacunes en matière de contrôle. Ensuite, un groupe d'experts interviendra pour présenter des analyses fondées sur des données probantes, en abordant les questions sous l'angle des politiques publiques, des aspects techniques, des droits et du secteur public, afin de préciser les garde-fous envisageables. La séance sera également l'occasion de présenter des outils de contrôle et des choix législatifs issus de différentes régions. Elle se conclura par un volet interactif sous forme de travail de groupe au cours duquel les participants sélectionneront les mesures prioritaires qu'ils pourront adopter dans le cadre de leurs fonctions législatives et de contrôle.

### **Organisation**

- Discours liminaire : "Pourquoi le contrôle législatif est plus essentiel que jamais à l'ère de l'IA ?"
- Réunion-débat : "L'urgence d'une action parlementaire en matière d'IA à travers les fonctions législatives et de contrôle"
- Présentation des actions parlementaires en matière d'IA
- Travail de groupe : Priorités en matière législative et de contrôle
- Discussion sur les résultats, réflexions et conclusions

## Genre et IA

Samedi 29 novembre, 14 h 30-18 h 00  
Volet 1 : Les politiques en matière d'IA, salle 7B

### Objectifs de la séance

- Comprendre comment les systèmes d'IA peuvent reproduire les biais et inégalités de genre et même accentuer les préjudices liés au genre.
- Découvrir des applications innovantes basées sur l'IA qui permettent de lutter contre la violence fondée sur le genre et de favoriser l'autonomisation.
- Déterminer des principes éthiques de conception et des mesures de politique publique visant à atténuer les préjudices liés au genre.
- Examiner en quoi une diversité accrue et une participation inclusive contribuent au développement de l'IA.

### Contexte

Si l'IA offre un immense potentiel pour promouvoir l'égalité et l'inclusion, elle amplifie également les préjudices liés au genre de manière de plus en plus visible, par exemple avec l'utilisation de deepfakes à des fins malveillantes, le harcèlement en ligne ou encore les biais algorithmiques dans le recrutement, l'octroi de crédit et la modération des contenus. Ces phénomènes ne sont pas des incidents technologiques isolés, mais le résultat d'inégalités structurelles profondes, qui se trouvent reproduites et amplifiées par les données, les choix de conception et les environnements de déploiement.

Si l'on veut dépasser une approche purement réactive, il est de plus en plus admis qu'il faut examiner l'IA "en amont", à savoir la manière dont les systèmes d'IA sont conçus, entraînés et gouvernés dès leur conception. Cela suppose d'intégrer une réflexion sensible au genre tout au long du cycle de vie de l'IA : depuis la composition des équipes de développement jusqu'au choix des jeux de données d'entraînement, en passant par la définition des cas d'usage et par les garde-fous éthiques appliqués lors du déploiement des modèles. Des mesures proactives, telles que des principes d'équité intégrés dès la conception, une participation diversifiée à la recherche et à la gouvernance en matière d'IA, ainsi que des évaluations solides de l'impact sur l'égalité des sexes, peuvent aider à anticiper et prévenir les préjudices plutôt que de simplement y réagir après coup.

En déplaçant l'attention de l'atténuation à la prévention, et de la représentation à la participation, nous pouvons commencer à façonner des systèmes d'IA qui non seulement évitent de reproduire les biais de genre, mais favorisent activement l'équité, l'inclusion et l'autonomisation. Le défi – et l'opportunité – consiste à faire en sorte que les considérations de genre ne soient pas reléguées au second plan dans la gouvernance de l'IA, mais constituent un élément essentiel de l'innovation responsable.

### Description

Les participants à cette séance examineront l'articulation entre IA et genre, en mettant en lumière les préjudices liés au genre que les systèmes d'IA peuvent perpétuer, depuis l'utilisation de deepfakes à des fins malveillantes jusqu'aux biais algorithmiques. En adoptant une perspective axée sur les solutions et en insistant sur les mesures que les parlements peuvent prendre, la séance mettra en lumière la manière dont les approches fondées sur l'éthique dès la conception, une plus grande diversité dans le développement de l'IA et un accès équitable à l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) peuvent atténuer ces risques et favoriser l'inclusion. Les partenaires montreront également comment l'IA peut être mise à profit pour détecter et combattre les violences fondées sur le genre facilitées par la technologie, comme les deepfakes, en s'appuyant sur des exemples concrets de cas provenant de différents contextes. Les discussions permettront aux participants de découvrir des stratégies visant à promouvoir l'équité, la sécurité et l'autonomisation à l'ère de l'IA.

## Organisation

- Mise en contexte : La situation actuelle concernant les biais de genre existants et la violence sexiste facilitée par les technologies basées sur l'IA.
- Table ronde sur les "solutions en amont" et sur la façon de passer d'un comportement réactif face aux préjudices liés au genre à une démarche plus proactive d'autonomisation et de participation.
- Présentation : Aperçu et démonstration de [CSW GPT](#), avec un résumé de sa genèse et de son développement, ainsi qu'une invitation aux participants à utiliser l'outil.
- Exercice interactif : Priorités en matière de genre

## Éléments constitutifs de l'IA dans les parlements

Samedi 29 novembre, 14 h 30-18 h 00  
Volet 2 : L'IA dans les parlements, salle 7C

### Objectifs de la séance

- Aider les participants à mieux comprendre les éléments constitutifs de l'IA au sein des parlements et les outils mis à leur disposition.
- Élaborer un plan d'action pour les mesures à entreprendre par les participants à leur retour dans leur parlement.

### Contexte

Grâce à une bonne gouvernance et à une prise de conscience du potentiel stratégique de l'IA, les parlements sont mieux à même de déterminer où la technologie peut être utilisée efficacement et comment gérer et atténuer les risques associés. À mesure que l'IA occupe une place croissante dans la modernisation des parlements, il importe d'adopter une vision stratégique, de cerner les domaines où la valeur ajoutée peut être la plus forte, et d'établir des réglementations et des cadres robustes visant à garantir une utilisation sûre, la reddition de comptes et la transparence. L'IA peut apporter une valeur ajoutée aux parlementaires, soutenir le processus législatif, assurer une gestion plus efficace des fonctions administratives et renforcer la participation du public. Savoir où concentrer leur temps et leurs ressources limitées – et comprendre la vision d'ensemble – permet aux parlements d'avoir confiance dans leurs investissements dans l'IA et d'en réduire les risques.

### Description

Les participants à cette séance examineront les éléments fondamentaux de l'adoption de l'IA (stratégie, gouvernance des données, formation à l'IA, etc.), ce qui les aidera à évaluer le degré de maturité de leur parlement en matière d'IA. Ils s'appuieront sur les [Lignes directrices pour l'IA dans les parlements](#) et sur le *Cadre de maturité de pour l'IA dans les parlements* de l'Union interparlementaire (UIP), ainsi que sur des exemples concrets de cas provenant de divers parlements. Étant donné les nombreuses façons d'aborder l'IA, les participants découvriront les ressources disponibles pour les aider à concevoir leur propre parcours en toute confiance. Ils élaboreront également une série de questions à examiner à leur retour dans leur parlement.

### Organisation

#### 14 h 30-16 h 00 : Éléments constitutifs de l'IA dans les parlements

- Mise en contexte : En quoi l'IA influe-t-elle sur la transformation numérique ?
- Table ronde
- Travail de groupe

16 h 00-16 h 30 : Pause-café

#### 16 h 30-18 h 00 : Quelles sont les prochaines étapes pour votre parlement ?

- Présentation des principales ressources, notamment du *Cadre de maturité pour l'IA dans les parlements* de l'UIP.
- Travail de groupe : planification d'un plan d'action pour votre parlement
- Discussion sur les résultats, réflexions et conclusions

## Coopération internationale

Dimanche 30 novembre, 9 h 30-13 h 00

Volet 1 : Les politiques en matière d'IA, salle 7A

### Objectifs de la séance

- Analyser l'impératif géopolitique de l'harmonisation des normes (éthiques et politiques) en matière d'IA afin d'éviter la fragmentation réglementaire et son impact sur le commerce et les flux de données.
- Déterminer des mécanismes concrets permettant aux parlements de s'engager dans les cadres multilatéraux de gouvernance de l'IA et de les adapter au contexte national.
- Évaluer les modèles mondiaux de dialogue multipartite qui œuvrent activement à combler la fracture numérique et à garantir un accès inclusif aux avantages de l'IA et aux infrastructures nécessaires.
- Élaborer une stratégie visant à renforcer les partenariats régionaux et le dialogue parlementaire transfrontière sur les nouvelles lois en matière d'IA et sur les pratiques de contrôle.

### Contexte

La gouvernance mondiale de l'IA demeure très morcelée, faisant peser un risque d'isolement réglementaire qui pourrait aggraver la fracture numérique et compromettre les droits universels. Une coopération transfrontière efficace n'est plus facultative, mais essentielle pour harmoniser les normes de gouvernance, partager les bonnes pratiques législatives et éviter les approches cloisonnées.

Cette séance portera sur la responsabilité des parlements de participer activement au système multilatéral pour promouvoir une gouvernance de l'IA équitable et durable. Elle mettra l'accent sur la façon dont les organes législatifs peuvent traduire les normes mondiales en politiques nationales contraignantes, tout en s'appuyant sur le dialogue politique multipartite afin de veiller à ce qu'aucun pays ne soit laissé de côté dans l'accès et l'exploitation des bénéfices de l'IA de pointe.

### Description

Cette séance comprendra un dialogue multipartite mettant en lumière des stratégies concrètes pour encourager la collaboration des parlements avec des partenaires régionaux et internationaux. L'objectif principal est de fournir aux participants des pistes concrètes pour renforcer le dialogue international et bâtir un écosystème mondial de l'IA résilient et équitable.

Cette séance sera l'occasion de souligner l'importance de la collaboration transfrontière et multipartite pour formuler des stratégies responsables et inclusives dans le domaine de l'IA. Elle abordera spécifiquement la fracture numérique, en examinant comment les partenariats mondiaux peuvent garantir que tous les pays bénéficient des avancées de l'IA. Les participants examineront comment les parlements peuvent établir des partenariats régionaux et renforcer le dialogue en faveur d'une gouvernance de l'IA équitable, durable et démocratique, en collaborant avec les acteurs clés du secteur privé ; en prenant part aux cadres multilatéraux (y compris les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) et en utilisant les outils pertinents pour leur mise en œuvre ; et en participant aux travaux du Forum sur la gouvernance de l'Internet dans le cadre du dialogue sur la gouvernance numérique.

### Organisation

#### 09 h 30-11 h 00

- Accueil et cadrage : présentation du contexte et mise en lumière de l'urgence d'une action législative transfrontière pour prévenir la fragmentation réglementaire
- Réunion-débat I : table ronde multipartite
- Questions-réponses

Le rôle du parlement dans l'élaboration d'une IA responsable  
28-30 novembre 2025 | Kuala Lumpur (Malaisie)

11 h 00-11 h 30 : Pause-café

**11 h 30-13 h 00**

- Réunion-débat II : Table ronde des parlementaires
- Points clés et réflexion : synthèse des résultats du dialogue en séance plénière et confirmation des priorités pour le document final de la conférence
- Synthèse des mesures clés et des prochaines étapes

## Donner aux parlements les moyens dont ils ont besoin à l'ère de l'IA

Dimanche 30 novembre, 9 h 30-13 h 00  
Volet 2 : l'IA dans les parlements, salle 7B

### Objectifs de la séance

- Identifier les besoins des parlementaires et du personnel parlementaire en matière de formation à l'IA.
- Recenser les parcours d'apprentissage et les méthodes permettant de développer la formation à l'IA à tous les niveaux du parlement.
- S'accorder sur des mesures prioritaires pour aider les parlements à suivre le rythme des évolutions rapides de l'IA.

### Contexte

L'IA est déjà utilisée dans la recherche législative, la rédaction, la traduction, la transcription, l'analyse des pétitions et le dialogue avec les citoyens. Pourtant, afin d'assurer une adoption pertinente et responsable, les compétences doivent précéder les systèmes : les parlementaires et le personnel doivent être formés pour comprendre le fonctionnement de l'IA, interpréter les résultats de façon critique, gérer les données de manière éthique et établir des mécanismes de gouvernance qui garantissent la transparence, la reddition de comptes et la confiance.

Développer cette culture ne se limite pas à connaître les outils : il s'agit aussi de cultiver la confiance, de renforcer l'esprit critique et de mettre en place des parcours d'apprentissage institutionnels qui permettent aux parlements de s'adapter à l'évolution des technologies tout en préservant les valeurs démocratiques et les droits de l'homme.

### Description

Les participants à cette session se concentreront sur le renforcement des capacités des parlements à interagir efficacement avec l'IA. À mesure que l'IA s'intègre dans la vie quotidienne, les parlements ont besoin de compétences pratiques pour comprendre, évaluer et appliquer ces outils de manière responsable. Sans cette capacité, le risque de voir les parlements prendre du retard sur le rythme des évolutions technologiques augmente. Dans le cadre de réunions-débat, les participants mettront en évidence l'importance de renforcer la formation à l'IA à tous les niveaux du parlement et discuteront des mesures de protection nécessaires pour garantir une utilisation responsable de l'IA dans les parlements. Dans le cadre d'exercices pratiques, les participants se demanderont quelles questions poser aux fournisseurs, comment documenter les modèles et les ensembles de données, ce qu'il convient de publier par souci de transparence et à quel moment suspendre ou intensifier le processus.

### Organisation

#### 9 h 30-11 h 00 : Qu'est-ce qu'un parlement doit mettre en place pour être prêt à utiliser l'IA ?

- Sondage : "Quel degré de confiance avez-vous dans l'utilisation de l'IA dans le travail parlementaire ?"
- Réunion-débat autour des axes de réflexion suivants :
  - Qu'entend-on par "formation à l'IA" et pourquoi est-elle importante pour les parlementaires et le personnel ?
  - Quelles compétences essentielles les parlementaires et le personnel doivent-ils acquérir pour utiliser l'IA de manière responsable ?
  - Comment les parlements peuvent-ils organiser en continu des formations et des possibilités d'apprentissage ?
  - Comment les partenaires internationaux et les entreprises technologiques peuvent-ils soutenir les écosystèmes d'apprentissage de l'IA au parlement ?

11 h 00-11 h 15 : Pause-café

**11 h 15-13 h 00 : Donner aux parlements les moyens dont ils ont besoin à l'ère de l'IA**

- Travail de groupe :
  - Étape 1 : Mise en route. Consigne : "Indiquez une manière dont vous utilisez déjà l'IA dans votre vie personnelle ou professionnelle."
  - Étape 2 : Formation à l'IA. Que doivent savoir dès maintenant les parlementaires et le personnel à propos de l'IA ?
  - Étape 3 : Mettre la formation en pratique. En quoi la formation à l'IA favorise-t-elle un meilleur jugement, un esprit critique et une évaluation plus rigoureuse de l'information ?
  - Étape 4 : Suivre le rythme. Comment les parlements peuvent-ils pérenniser la formation à l'IA dans la durée ?
- Discussion sur les résultats, réflexions et conclusions

## "Anticonférence"

Dimanche 30 novembre, 9 h 30-13 h 00  
Salle 7C

### Objectifs de la séance

- Se rassembler en petits groupes pour discuter d'un sujet avec d'autres personnes partageant un intérêt commun.
- Faire émerger de nouvelles idées et nouer des contacts pouvant être poursuivis après la conférence.

### Contexte

L'"anticonférence" est un espace de rencontre où les participants peuvent se réunir en petits groupes lors de "rencontres" pour discuter de sujets d'intérêt commun. La définition précise de ces sujets, leur mode d'élaboration et la formation des groupes relèveront d'un processus organique qui se dessinera avant et pendant la conférence.

Certaines rencontres seront initiées par les organisateurs de la conférence, tandis que d'autres le seront par les participants eux-mêmes. Certaines reposeront sur des caractéristiques communes (par ex. les parlements du Pacifique), tandis que d'autres seront axées sur des intérêts partagés (par ex. la législation contre les deepfakes).

Aucun service d'interprétation ne sera proposé pendant les séances de l'anticonférence. Chaque rencontre se déroulera dans une langue donnée.

### Description

N'importe qui peut proposer une rencontre. Les propositions doivent inclure :

- Un titre indiquant clairement le sujet de la discussion
- Une question à laquelle la rencontre cherchera à répondre
- Un hôte, à savoir la personne qui propose d'animer la rencontre
- La langue de travail (puisque aucun service d'interprétation ne sera fourni)

La liste finale des rencontres devra être publiée par les organisateurs avant 20 heures le 29 novembre.

### Organisation

- Les rencontres dureront en principe jusqu'à 90 minutes.
- Une première série de rencontres aura lieu lors de la séance de 9 h 30 à 11 h 00, et une seconde lors de la séance de 11 h 30 à 13 h 00.
- Chaque rencontre comptera généralement 5 à 10 personnes autour d'une table dans la salle.
- Chaque rencontre sera généralement animée par la personne qui l'a proposée (l'hôte), qui devra produire un bref résumé des discussions en fin de séance.
- Un représentant des organisateurs sera présent dans la salle pour aider les participants à trouver la rencontre à laquelle ils souhaitent assister.

## **Priorités de l'action parlementaire pour élaborer une IA responsable**

Dimanche 30 novembre, 14 h 30-17 h 00  
Séance plénière, salle 7A

### **Objectifs de la séance**

- Examiner les conclusions et recommandations issues des séances de travail.
- Déterminer une série de mesures parlementaires à entreprendre à la suite de la conférence.

### **Description**

Cette séance permettra de faire le point sur les principales questions abordées au cours de la conférence, ainsi que sur celles que les participants entendent examiner dans leurs propres parlements. Grâce à cet échange de vues, les participants examineront les priorités de l'action parlementaire pour élaborer une IA responsable.

### **Organisation**

- Présentation des points essentiels issus des séances de travail
- Discussion sur les priorités pour l'action parlementaire

## **Cérémonie de clôture**

Dimanche 30 novembre, 17 h 00-17 h 30  
Séance plénière, salle 7A

Les participants examineront et adopteront le document final de la conférence.